

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« SNMVT-MONOPRIX »
Siège social : 1 Rue Larbi Zarrowk 2014 Megrine**

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, M FRADI Mourad (ECC) et Hichem BESBES.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	31/12/2012	31/12/2011	<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés				Capital social			
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Actions propres	15	33 282 288	27 735 240
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	(2 452 169)	(3 367 560)
Immobilisations incorporelles	6	20 345 968	20 041 449	Résultat consolidé de l'exercice	17	24 952 226	32 687 988
Amortissements		(16 340 718)	(14 412 787)			12 003 852	3 292 915
Immobilisations corporelles	7	233 501 034	216 050 829			67 786 197	60 348 583
Amortissements		(82 234 106)	(70 511 892)	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
Immobilisations financières	8	16 043 093	15 796 996	Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		3 021 560	2 699 490
Provisions		(747 068)	(747 068)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		64 339	229 901
Total des actifs immobilisés		170 568 203	166 217 527	<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>			
						3 085 899	2 929 391
Autres actifs non courants				<u>PASSIFS</u>			
	9	8 249 760	5 830 312	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		178 817 963	172 047 839	Provisions pour charges		99 219	111 823
				Emprunts obligataires et bancaires	18	47 547 225	62 071 413
<u>ACTIFS COURANTS</u>				<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>			
Stocks	10	46 272 890	38 729 897			47 646 444	62 183 236
Provisions		(2 541 632)	(2 325 558)	<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Clients et comptes rattachés	11	8 177 672	4 641 984	Fournisseurs et comptes rattachés	19	73 429 010	79 382 857
Provisions		(1 562 666)	(1 426 637)	Autres passifs courants	20	23 674 079	21 006 275
Autres actifs courants	12	31 040 870	28 345 606	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	58 982 910	24 785 264
Provisions		(391 296)	(388 367)				
Autres actifs financiers	13	190 243	2 079 086	<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>			
Liquidités et équivalents de liquidités	14	14 600 495	8 931 756			156 085 999	125 174 396
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		95 786 576	78 587 767	<u>TOTAL DES PASSIFS</u>			
						203 732 443	187 357 632
TOTAL DES ACTIFS		274 604 539	250 635 606	<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS</u>			
						274 604 539	250 635 606

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 012	2 011
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	424 300 302	383 179 144
Autres revenus d'exploitation		12 251 896	10 543 353
		436 552 198	393 722 497
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consoi	23	(331 222 864)	(300 314 633)
Achats d'approvisionnement consommés		(11 361 159)	(9 999 183)
Charges de personnel		(32 873 136)	(31 056 518)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(16 885 846)	(15 625 857)
Autres charges d'exploitation	25	(26 545 430)	(24 198 428)
		(418 888 435)	(381 194 619)
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 663 763	12 527 878
Charges financières	26	(4 132 322)	(4 524 054)
Produits financiers	27	344 107	253 137
Autres gains ordinaires	28	3 097 825	3 396 470
Autres pertes ordinaires		(1 107 702)	(189 097)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		15 865 671	11 464 334
Impôts sur les bénéfices		(3 797 480)	(2 131 563)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		12 068 191	9 332 771
Pertes et gains extraordinaires	29		(5 809 955)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		12 068 191	3 522 816
Résultat net de l'ensemble consolidé		12 068 191	3 522 816
Intérêts minoritaires		64 339	229 901
Résultat net (part du groupe)		12 003 852	3 292 915
Résultat par action		0,721	0,237

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 012	2 011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	452 016 262	419 879 297
Encaissements reçus des autres débiteurs	128 425	3 019 802
Encaissements provenant des assurances sur stocks	-	2 495 441
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(438 115 054)	(389 386 402)
Intérêts payés	(3 722 014)	(4 374 720)
Intérêts reçus	96 778	149 920
Impôts sur les bénéfices payés (compte tenu des restitutions)	-	1 299 015
Autres flux liés à l'exploitation	4 817	(108 268)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	10 409 214	32 974 085
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21 475 001)	(24 589 634)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	-
Variation provenant des autres actifs non courants	(245 007)	182 532
Encaissement provenant de la cession d'immob financières		117 000
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	737 354	5 150 258
Intérêts et dividendes	173 880	2 530
Autres encaissements liés aux activités d'investissement	1 760	1 760
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(20 807 014)	(19 135 554)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(5 584 931)	-
Encaissements provenant des augmentations du capital	249 900	-
Encaissements provenant des assurances	-	1 092 559
Encaissements provenant des emprunts à MT	800 000	21 292 000
Remboursement d'emprunts à MT	(10 304 121)	(18 885 334)
Décaissement suite au rachat des actions propres		(3 367 560)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	(14 839 152)	131 665
VARIATION DE TRESORERIE	(25 236 952)	13 970 196
Trésorerie au début de l'exercice	4 267 893	(9 702 303)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(20 969 059)	4 267 893

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX », est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient en outre une participation directe de 62,26% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient aussi une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société Hammamet Leisure Company – « HLC » est de 64,05%. L'activité de cette filiale est principalement le développement de l'hôtellerie, de tourisme et des installations thermales.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veillesse et n'a assuré aucune prestation au profit de la « SNMVT – MONOPRIX ».

La « SNMVT – MONOPRIX » a racheté en juin 2009, les 99,9% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La « SNMVT INTERNATIONAL » est une société à responsabilité limitée, créée en 2012, dont l'objet social est le conseil et l'assistance, détenue à raison de 50,02% par la société « SNMVT – MONOPRIX »

2. METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale.

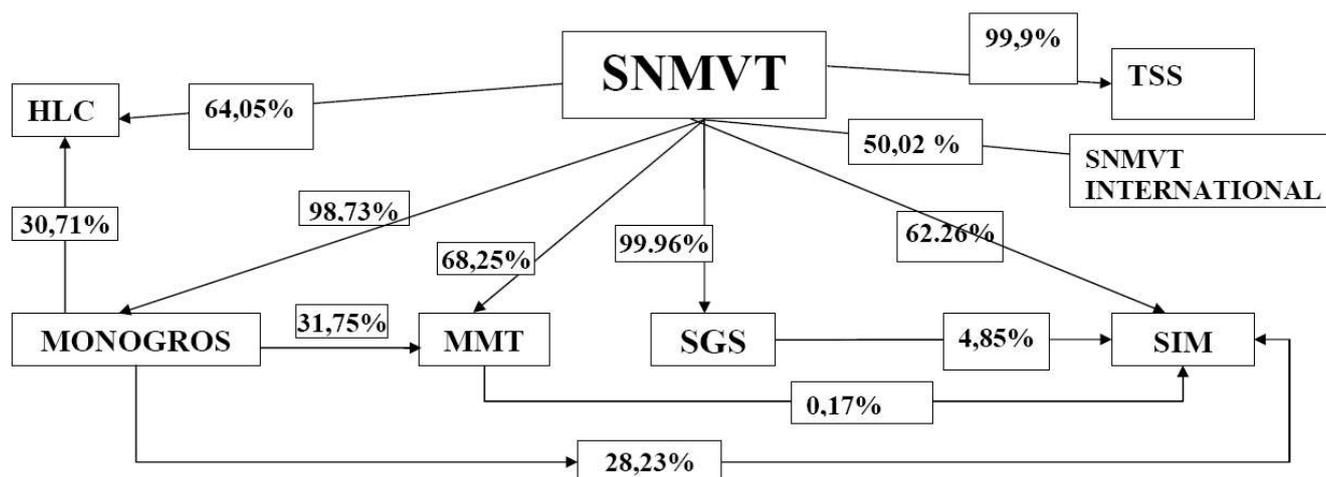
Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée à l'ensemble des sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

3. PERIMETRES DE CONSOLIDATION

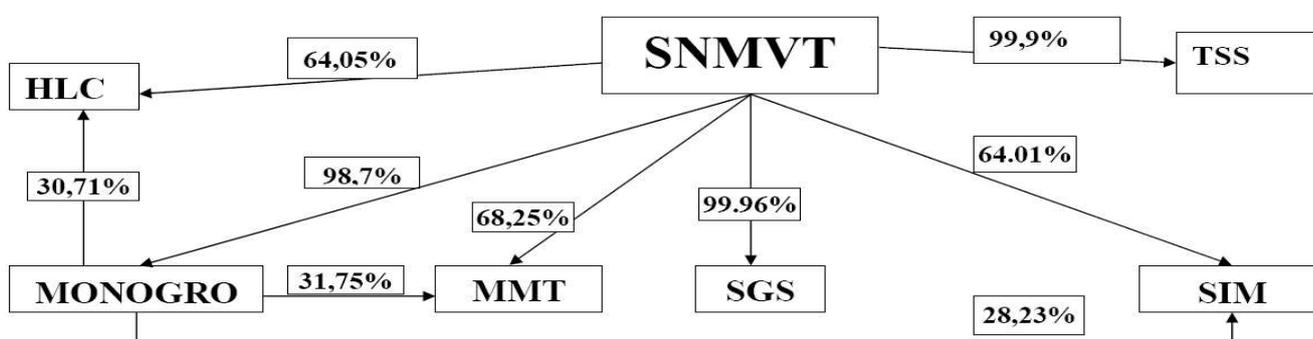
Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation des exercices 2012 et 2011 retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2012



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100,00%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	95,51%	Filiale	Intégration globale	95,15%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVTINTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration partielle	50,02%

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2011



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	92,24%	Filiale	Intégration globale	91,88%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital de la société SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Logiciels informatiques	967 126	740 802
Fonds de commerce SNMVT	3 549 075	3 510 119
Fonds de commerce SGS	324 213	324 213
Fonds de commerce SIM	1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et goodwill de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs 6.1	12 838 300	12 838 300
Avances sur immobilisations incorporelles	1 310 458	1 271 219
	20 345 968	20 041 449
A déduire amortissement des logiciels	(738 340)	(464 627)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(2 158 378)	(1 923 670)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(324 213)	(324 213)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 018 986)	(884 506)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(11 402)	(10 202)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(12 089 399)	(10 805 569)
	(16 340 718)	(14 412 787)
	(4 005 250)	(5 628 662)

6.1 Fonds de commerce et Goodwill de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la « SNMVT – MONOPRIX » de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la « SNMVT – MONOPRIX ».

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation :

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition

POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Éléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la SGS au jour de la prise de participation				2 261 715
Terrain	1 248 715	456 654	792 061	
Construction	6 865 760	2 515 610	4 350 150	
Agencement et aménagement des constructions	1 652 525	606 756	1 045 769	
Fonds de commerce	18 170 000		18 170 000	
	27 937 000	3 579 020	24 357 980	24 357 980
Provision sur les stocks	-7 630 776		-7 630 776	
Provision sur les actifs	-202 210		-202 210	
Provision pour des charges d'exploitation	-2 310 652		-2 310 652	
Provision pour complément d'amortissement	-282 352		-282 352	
	-10 425 990		-10 425 990	-10 425 990
Juste valeur des actifs et passifs acquis				16 193 705
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,88%)				16 174 273
A déduire le coût d'acquisition des titres de la SGS par la SNMVT				-10 842 573
Ecart d'acquisition				5 331 700
Fonds de commerce diminué de l'écart d'acquisition	18 170 000		18 170 000	<u>12 838 300</u>

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TTS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la « SNMVT – MONOPRIX » de 99,99% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société, ainsi que les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2012.

7.1 Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles

7.1 Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 1/1/2012	Rééval au juste valeur / SGS ET TSS	Rééval au juste valeur / TSS	Acquisitions 2012	Régularisation 2012	Cession 2012	Valeur brute au 31/12/2012	Amortissem. Cumulé 1/1/2012	Amort de + valeurs SGS de 2003 à 2011	Dotations 2012	Amort 2012 de (+) valeurs juste valeur SGS	Régl 2012	Cession 2012	Amortissem. Cumulé 2012	Valeur nette au 31/12/2012
Immobilisations Corporelles															
Terrain	41 575 102	792 061	4 332 494	1 964 107	0	(511 656)	48 152 108								48 152 108
Construction	40 143 434	4 350 150		237 980	1 964 242	(305 681)	46 390 125	15 664 344	1 830 688	1 649 836	217 507	-	(251 296)	19 111 079	27 279 046
Ag. aménag. Const.	5 562 629	1 045 769		7 694	46 429	(149 725)	6 512 796	4 136 669	880 189	470 195	104 577	-	(149 726)	5 441 904	1 070 892
Matériel et Outillage	50 440 813			3 471 238	2 206 306	(1 467 934)	54 650 423	26 307 020		5 161 191		-	(518 425)	30 949 786	23 700 637
Petit Matériel et Outillage	4 325 906			656 303	1 016 251	(1 581)	5 996 879	55 892		28 714		-	(1 483)	83 123	5 913 756
Mat. Transp. person.	1 440 436			161 378	317	(54 183)	1 547 948	1 141 197		241 534		-	(54 183)	1 328 548	219 400
Mat. Transp. biens	6 463 306			1 150 031	265 382	(36 216)	7 842 503	3 877 300		948 936		-	(33 598)	4 792 638	3 049 865
Equipement bureau	2 264 287			75 813	23 534	(7 499)	2 356 135	978 842		199 920		-	(1 497)	1 177 265	1 178 870
Mat. informatique	8 202 565			715 200	0	(33 573)	8 884 192	6 476 927		1 074 558		-	(26 100)	7 525 385	1 358 807
Agenc. amén. divers	26 186 272			4 472 092	1 462 249	(9 967)	32 110 646	9 162 824		2 731 487		-	(69 933)	11 824 378	20 286 268
Immob. en cours	12 843 970			6 491 287	(7 010 324)	(156 167)	12 168 766			0		-	-	0	12 168 766
Avance Immob. en cours	6 081 635			5 661 345	(4 854 467)		6 888 513			0		-	-	0	6 888 513
	205 530 355	6 187 980	4 332 494	25 064 468	(4 880 081)	(2 734 182)	233 501 034	67 801 015	2 710 877	12 506 371	322 084	0	(1 106 241)	82 234 106	151 266 928
Immobilisations Incorporelles															
Logiciels informa.	740 801			226 325			967 126	464 627		273 713				738 340	238 786
Fonds de cce	5 191 128	12 838 300		38 956			18 068 384	3 142 591	10 805 569	370 388	1 283 830			15 602 378	2 466 006
Immob. incorp. en cours	1 271 220			183 052	(143 814)		1 310 458							0	1 310 458
	7 203 149	12 838 300	-	448 333	(143 814)		20 345 968	3 607 218	10 805 569	644 101	1 283 830	-	-	16 340 718	4 005 250

7.2 TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2012

	SNMVT-MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS	Ecart de réévaluation TSS	SNMVT INTERNATIONAL	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	3 784 129	417 808	792 061		17 272 248	1 960 153	15 063 805	4 529 410	4 332 494	-	48 152 108
Construction	7 498 353	11 735 442	4 350 150	26 000	15 986 349	-	-	6 793 832	-	-	46 390 126
Agencements, aménag. des constructio.	1 991 086	643 978	1 045 769	500 506	3 853 027	15 200	-	1 304 664	-	-	9 354 230
Matériel et Outillage	43 856 983	748 215	-	4 590 981	5 933 230	1 199 933	-	1 583 477	-	-	57 912 819
Petit matériel et outillage	44 995	-	-	11 257	30 906	7 397	-	0	-	-	94 555
Matériel de Transport de personnes	-	250 000	-	1 230 626	299 028	-	-	0	-	36 416	1 816 070
Matériel de Transport de biens	34 799	-	-	7 229 083	-	-	-	279 594	-	-	7 543 476
Equipement de bureau	341 068	1 185 268	-	558 083	219 731	3 241	-	37 688	-	11 056	2 356 135
Matériel informatique	2 570 559	6 112	-	5 824 983	247 100	7 473	-	220 306	-	7 659	8 884 192
Agencement, aménag. divers	15 716 958	2 143 898	-	5 928 851	7 870 720	279 617	-	0	-	-	31 940 044
Immobilisations en cours	1 851 645	68 971	-	258 564	9 214 310	69 681	664 617	40 979	-	-	12 168 767
Avances immobilisations en cours	2 264 022	-	-	365 063	4 259 427	-	-	-	-	-	6 888 512
	79 954 597	17 199 692	6 187 980	26 523 997	65 186 076	3 542 695	15 728 422	14 789 950	4 332 494	55 131	233 501 034

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2012

	SNMVT-MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS	SNMVT INTERNATIONAL	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles										
Construction	6 234 455	4 443 725	2 048 196	26 000	3 955 037	-	-	2 403 667	-	19 111 080
Agencements, aménag. des constructio.	1 643 316	639 886	984 765	204 515	898 387	4 254	-	1 066 780	-	5 441 903
Matériel et Outillage	23 688 564	696 583	-	3 024 043	1 949 485	196 808	-	1 394 303	-	30 949 786
Petit matériel et outillage	43 594	-	-	6 048	27 333	6 147	-	-	-	83 122
Matériel de Transport de personnes	-	201 250	-	831 593	293 757	-	-	-	1 949	1 328 549
Matériel de Transport de biens	21 149	-	-	4 493 369	-	-	-	278 120	-	4 792 638
Equipement de bureau	178 832	382 112	-	480 098	97 075	1 649	-	37 247	252	1 177 265
Matériel informatique	2 507 001	6 112	-	4 542 035	247 100	2 125	-	220 306	707	7 525 386
Agencement, aménag. divers	6 338 698	708 663	-	2 469 400	2 227 582	80 034	-	-	-	11 824 377
	40 655 609	7 078 331	3 032 961	16 077 101	9 695 756	291 017	-	5 400 423	2 908	82 234 106

7.3 Contentieux au niveau de la filiale TSS :

Le terrain objet du titre de propriété N°44517 situé à Ennaser 2 comptabilisé dans les comptes de la TSS pour une valeur de 1 635 KDT, a fait l'objet d'une décision de saisie N°28457, en date du 24 mai 2010, par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire pour non respect des obligations contractuelles liées à la date de démarrage des travaux.

La société TSS a déposé en date du 16 avril 2011 une ordonnance pour annulation devant le tribunal administratif. L'affaire demeure en cours à la date du 31 décembre 2012.

8. Immobilisations Financières

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Titres de participation	14 815 965	14 815 965
Prêts à plus d'un an	867 467	836 450
Dépôts et cautionnements	359 661	144 581
	16 043 093	15 796 996
A déduire les provisions sur les titres de participations	(171 345)	(171 345)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
A déduire les provisions sur les dépôts et cautionnements TSS		
	(747 068)	(747 068)
	15 296 025	15 049 928

9. Autres actifs non courants

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Frais préliminaires HLC	5 093 490	4 646 602
Frais préliminaires SIM	104 686	46 232
Frais préliminaires SNMVT	3 051 584	1 137 478
	8 249 760	5 830 312

10. Stocks

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Stocks de marchandises	45 654 191	38 123 219
Travaux en cours	49 743	44 260
Stocks des consommables	568 956	562 418
	46 272 890	38 729 897
Provisions sur les marchandises	(2 541 632)	(2 325 558)
	43 731 258	36 404 339

<i>11. Clients et comptes rattachés</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Clients et comptes rattachés	7 947 676	4 421 432
Clients douteux	229 996	220 552
	8 177 672	4 641 984

Provisions sur clients et les comptes rattachés	(1 562 666)	(1 426 637)
	6 615 006	3 215 347

<i>12. Autres actifs courants</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
-----------------------------------	-------------	-------------

Fournisseurs, emballage à rendre	326 207	469 331
Personnel	464 036	635 062
Etat et collectivités publiques, AP et IS à reporter	11 649 954	7 749 396
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	3 788 412	4 077 609
Etat, impôts différés	586 450	564 272
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	1 656 961	1 537 840
Etat et collectivités publiques, TFP à reporter	-	14 869
Débiteurs divers	2 103 847	3 592 059
Charges constatées d'avance	1 966 939	1 279 422
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	8 187 856	7 799 102
Compte d'attente	310 208	626 644
	31 040 870	28 345 606

Provisions sur les autres actifs	(391 296)	(388 367)
	30 649 574	27 957 239

<i>13. Autres actifs financiers</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
-------------------------------------	-------------	-------------

Titre de placement	-	1 891 779
Prêts et autres actifs financiers	190 243	187 307
	190 243	2 079 086

<i>14. Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Placements en bons de trésor et billets de trésorerie	5 945 909	1 650 000
Chèques à encaisser	295 291	139 477
Banques	6 334 539	4 722 818
Caisses	2 024 756	2 419 461
	14 600 495	8 931 756

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante « SNMVT-MONOPRIX » est de 33 282 288 dinars et est représenté par 16 641 144 actions de 2 dinars de nominal.

<i>16. Réserves consolidées</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Quote part du groupe dans les réserves consolidées	24 952 226	32 687 988
	24 952 226	32 687 988

<i>17. Résultats consolidés</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	12 003 852	3 292 915
	12 003 852	3 292 915

<i>18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Emprunts bancaires	47 403 233	61 867 706
Autres dettes à plus d'un an	143 992	203 707
	47 547 225	62 071 413

<i>19. Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Fournisseurs d'exploitation	15 169 870	28 911 152
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	49 375 943	42 650 059
Fournisseurs d'investissement	2 407 462	2 933 829
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	830 149	212 413
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	278 241	183 129
Fournisseurs, factures non parvenues	5 367 345	4 492 275
	73 429 010	79 382 857

<i>20. Autres passifs courants</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Clients créditeurs	2 570 036	1 346 540
Personnel	2 162 671	2 716 498
Etat, impôts et taxes	2 826 025	2 602 434
Etat, impôts sur les sociétés	3 820 007	2 017 538
Comptes courants actionnaires	191 893	77 320
Créditeurs divers, CNSS	2 469 902	2 020 959
Créditeurs divers, assurances groupes	127 057	81 327
Autres créditeurs divers	1 546 672	3 395 140
Comptes de régularisation	3 634 347	3 592 291
Produits perçus d'avance	32 250	-
Compte d'attente	2 960	2 905
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	4 290 259	3 153 323
	23 674 079	21 006 275

<i>21. Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Emprunts bancaires à moins d'un an	13 961 688	9 341 550
Billets de trésorerie	8 692 000	8 292 000
Emprunts, intérêts courus	759 668	596 072
Concours bancaires	35 569 554	6 555 642
	58 982 910	24 785 264

22. Revenus	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Ventes des marchandises chez la SNMVT	420 205 303	383 084 851
Ventes des marchandises chez MONOGROS	598 751	-
Ventes des marchandises chez MMT	3 379 511	-
Revenus chez SGS	11 473	-
Revenus chez TSS	264	(43 474)
Revenus chez SIM	-	137 767
Revenus chez SNVT INTERNATIONAL	105 000	-
	424 300 302	383 179 144

23. Achats consommés	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Achats des marchandises consommées	331 222 864	300 195 065
Coût des locaux cédés par la SIM	-	119 568
	331 222 864	300 314 633

Les achats de la « SNMVT-MONOPRIX » auprès des sociétés consolidées pour 93 652 669 dinars et 87 784 625 dinars respectivement en 2012 et 2011 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes.

24. Dotation aux amortissements et résorptions	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	644 101	556 250
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	12 506 371	12 156 988
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	1 605 914	1 605 914
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	369 235	261 533
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	850 108	902 888
Dotation aux provisions sur les stocks	2 541 632	2 325 558
Dotation aux provisions sur les débiteurs divers	2 930	57 573
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	1 931 705	2 286 254
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(2 325 558)	(3 685 299)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(703 278)	(382 099)
Reprises /provisions pour dépréciations des risques fournisseurs	(537 314)	(459 703)
	16 885 846	15 625 857

<i>25. Autres charges d'exploitation</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Leasing immobilier	-	8 232
Locations et charges locatives	3 818 033	3 907 676
Entretien et réparation	6 521 549	5 340 146
Primes d'assurance	348 265	175 804
Autres services extérieurs	659 616	395 007
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 248 240	931 696
Frais de publicité et de publication	6 360 050	6 014 085
Frais de transport et transport sur achat	1 204 441	861 410
Voyages, déplacement et missions	3 017 803	4 296 977
Frais postaux et de télécommunication	899 925	758 730
Frais bancaires	608 399	535 505
Autres charges ordinaires	63 886	60 102
Impôts et taxes	1 795 223	913 058
	26 545 430	24 198 428
<i>26. Charges financières nettes</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Intérêts des emprunts bancaires	3 250 566	3 719 259
Intérêts sur comptes courants bancaires	382 991	699 699
Intérêts sur billets de trésorerie	17 670	-
Commission d'aval	-	9 096
Pertes de change	105 694	79 504
Charges nettes / cession actions	356 858	-
Autres charges financières	18 543	16 496
	4 132 322	4 524 054
<i>27. Produits financiers</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits des comptes courants bancaires	43 342	104 953
Revenus des placements et bons de trésorerie	47 099	92 686
Dividendes	162 806	
Plus values / cession valeurs mobilières	70 847	41 100
Gains de change	20 013	14 398
	344 107	253 137

<i>28. Autres gains ordinaires</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Reprises provisions	280 860	40 036
Autres gains ordinaires	2 816 965	3 356 434
	3 097 825	3 396 470

29. Eléments extraordinaires

Les éléments extraordinaires (pertes et gains), pour un net de 5 809 955 DT au 31 décembre 2011, correspondent à l'enregistrement des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011. La valeur globale des dégâts a été diminuée de la valeur des indemnités d'assurance, qui demeure non arrêté définitivement avec les compagnies d'assurance et qui a été estimée selon les données disponibles à la société.

30. Engagements hors bilan

Pour la participation de la « SNMVT – MONOPRIX au capital de la SODEA de 22%, un engagement de cession a été conclu depuis 2009, par les deux parties. Selon ce protocole d'accord, le transfert effectif des titres est prévu lors du paiement intégral du prix de cession. En dépit du paiement intégral effectué en 2012, la cession n'a pas été constatée en raison de la non disponibilité de l'attestation d'enregistrement de l'acte de vente par la BVMT.

31. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la « SNMVT – MONOPRIX », a été déterminé sur la base du taux de 30% en 2011 et 2012. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

TUNIS, le 29 Avril 2013

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan consolidé de 274 604 539 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 12 003 852 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 7.3 des notes aux états financiers relatif à une affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC MAZARS